

... mon ministère avait pour mission de faire une évaluation très objective des soumissions des deux chantiers pour les présenter au cabinet en temps opportun. Je compte m'acquitter de cette tâche à la mi-mai...

Il nous a dit à l'extérieur de la Chambre que les soumissions sont encore en cours de négociation avec les entrepreneurs. Pourrait-il nous expliquer pourquoi il a induit la Chambre en erreur; bien qu'il ait pu le faire par mégarde?

[Français]

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Madame le Président, il me fait plaisir de dire à l'honorable député que les documents sont en effet devant le Cabinet et que le tout fait l'objet d'une étude très approfondie. Nous espérons pouvoir annoncer une décision selon le calendrier que le ministre de la Défense nationale et moi-même avons identifié.

[Traduction]

LA DATE DE LA PRISE DE DÉCISION AU SUJET DU CONTRAT

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, il est assez inhabituel d'entendre un ministre expliquer pourquoi un de ses collègues a induit la Chambre en erreur.

Le 9 mai, comme en témoigne la page 25282 du hansard, le ministre des Approvisionnements et Services a dit:

Nous serons en position de déclarer le nom de l'adjudicataire à la fin de juin...

Le ministre espère-t-il toujours respecter cette échéance? En même temps, nous dira-t-il s'il a accepté la suggestion faite par les conservateurs de faire construire les navires dans plusieurs chantiers navals situés dans différentes régions de notre grand pays?

[Français]

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Madame le Président, ce que nous avons dit, le ministre de la Défense nationale et moi-même, se tient et est conforme à la réalité. Effectivement, la décision que nous allons prendre, nous l'espérons, sera prise avant la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet. En ce qui touche à la distribution régionale, j'ai bien entendu les instances qui m'ont été faites par le député de Victoria ainsi que par les députés du Nouveau parti démocratique et les ministériels, et c'est une des questions qui est à l'étude avant que nous prenions la décision, qui sera annoncée, comme je l'ai indiqué, à la période prédéterminée.

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LA DÉCISION SOIT ANNONCÉE AU PARLEMENT

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le même ministre. Si j'ai bien compris, il a dit que la décision serait prise avant la fin de juin ou certainement en juillet. Le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que la décision sera annoncée à la Chambre avant l'ajournement des travaux pour les vacances d'été?

### Questions orales

[Français]

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Madame le Président, il existe certaines incertitudes, comme le député peut se l'imaginer, et je ne puis pas lui faire cette promesse-là. Effectivement, nous essaierons de donner la réponse avant l'ajournement pour les vacances d'été.

\* \* \*

[Traduction]

### LES FORÊTS

ON DEMANDE D'ÉLARGIR LE MANDAT DU COMITÉ

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des forêts. Les 31 mai et 7 juin, le comité de la Chambre chargé du dossier des forêts a entendu certains témoins de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick. Étant donné l'importance de leurs témoignages ainsi que du message et de l'information qu'ils nous ont livrés, le ministre pourrait-il demander maintenant à la Chambre de confier au comité le soin d'étudier les besoins de recherche, la gestion des forêts, la lutte contre les insectes et les incendies, le reboisement et l'octroi de permis de coupe rentable de bois à l'industrie forestière canadienne?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement):** Madame le Président, je n'ai pas bien compris le début de la question du député. Sauf erreur, il me demande si je songerais à faire accorder au comité parlementaire un mandat spécial consistant à enquêter sur l'industrie forestière d'un bout à l'autre du pays. Si c'est bien le cas, je vais certes prendre sa démarche au sérieux et y réfléchir.

ON DEMANDE QUE LA QUESTION SOIT RENVOYÉE AU COMITÉ DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Il faudrait renvoyer cette question au comité de toute urgence, car nous venons d'apprendre que la petite région du sud-ouest du Nouveau-Brunswick a perdu 10 millions de cordes de bois soit autant que l'industrie de la région en consomme en dix ans. On nous a aussi informés qu'il faudrait cinquante ans pour remplacer ce bois grâce à une politique d'aménagement forestier. Le ministre cessera-t-il de tergiverser comme il l'a fait dans sa réponse et permettra-t-il que la question soit renvoyée au comité avant l'ajournement d'été, pour que celui-ci puisse se mettre au travail dès maintenant et présenter son rapport en décembre ou en janvier au plus tard, ce qui nous permettrait de commencer à organiser la gestion forestière au début de l'année prochaine?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement):** Madame le Président, il ne s'agit pas vraiment de tergiversations. Je ne me rappelle pas si le député était ici à ce moment-là, mais il sait certainement que la Chambre a récemment passé toute une journée à débattre de l'industrie forestière du Canada. Il n'était peut-être pas là ce jour-là. Je n'en suis pas certain.